

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article5483>

La fin de la sanctuarisation de la défense

- Défense - France -



Date de mise en ligne : lundi 3 septembre 2007

Spyworld Actu

L'annonce de la suppression de 6 037 postes en 2008 au ministère de la défense n'est que la partie émergée de l'iceberg : l'armée française va connaître une série de remises en cause financières et doctrinales, avec notamment la rédaction d'un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Celui-ci définira un concept de défense globale de la France et de ses intérêts, et servira de référence pour la prochaine loi de programmation militaire pour les années 2009 à 2013. Il pourrait également, comme l'a annoncé Nicolas Sarkozy, incarner la contribution française à une nouvelle "stratégie européenne de sécurité".

La loi de programmation militaire 2003-2008, qui faisait de la défense une priorité dans la foulée de la réélection de Jacques Chirac, a été respectée, mais de trop nombreuses promesses ultérieures ont été faites, qui ne pourront pas être tenues. Le ministre de la défense, Hervé Morin, s'est livré à un "état des lieux" décapant de la situation de son ministère, estimant qu'il faudrait augmenter de 42 % les crédits d'équipement pour financer tous les programmes envisagés.

Les militaires s'attendaient donc à des mesures de rigueur. "Nous ne sommes pas mieux ou moins bien traités que les autres ministères, assure Laurent Teisseire, nouveau porte-parole du ministère de la défense, nous appliquons, comme tout le monde, la règle de non-remplacement d'un poste sur deux fonctionnaires partant à la retraite." Ces suppressions de postes (civils et militaires), qui concerneront au premier chef des fonctions de soutien et administratives - c'est-à-dire non opérationnelles -, devraient être relativement indolores. Les militaires savent que le "format" des armées est appelé à maigrir au cours des prochaines années. Ces derniers mois, le chiffre de quelque 30 000 suppressions de postes sur 437 000 d'ici à la fin de la prochaine loi de programmation était évoqué.

Le second défi tient aux économies à venir sur les programmes d'armement. Rien n'est encore décidé, mais, si le second porte-avions est lancé, la marine devra consentir des sacrifices s'agissant des frégates Fremm ou des sous-marins Barracuda. Les armées de terre et de l'air doivent s'attendre, elles aussi, à des mesures d'économies.

"INITIATIVES TRÈS FORTES"

Il est difficile au gouvernement de prendre des décisions irréversibles tant que les conclusions du Livre blanc sur la défense ne sont pas connues. La Commission de 35 membres, présidée par le conseiller d'Etat Jean-Claude Mallet, qui a été chargée de sa rédaction, a reçu sa feuille de route par une lettre du chef de l'Etat, le 31 juillet. Elle devra achever son travail en mars 2008. Cet exercice (le précédent date de 1994) va tenir compte des bouleversements du paysage stratégique intervenus depuis la fin de la guerre froide, et notamment de l'émergence du terrorisme global, qui suppose une meilleure articulation entre sécurité extérieure et sécurité intérieure. Il s'agit de passer en revue tous les sujets, de la crédibilité de la force de dissuasion aux responsabilités de la France au sein de la défense européenne et de l'Alliance atlantique.

De ses conclusions dépendront les grands choix budgétaires de la loi de programmation, ainsi que les infléchissements en matière de doctrine. M. Sarkozy a, en outre, annoncé que la France prendra des "initiatives très fortes" s'agissant de la défense européenne, lorsqu'elle présidera l'Union au second semestre 2008. La marge de manoeuvre est étroite. La défense européenne multiplie les opérations extérieures, mais, sur le plan institutionnel, elle patine. Les Britanniques voudront-ils donner plus d'ambition au Centre des opérations militaires de l'UE ? Rien n'est moins sûr, puisqu'ils craignent qu'une telle structure ne fasse concurrence à l'OTAN.

Toute avancée de la défense européenne suppose un consensus à 27, ce qui n'est pas une recette pour les "fortes initiatives". Le dernier sommet européen a cependant entériné le principe de "coopérations structurées" : autrement dit, la France pourrait prendre la tête d'une avant-garde de pays désireux d'aller plus loin dans la défense européenne, qui, pour être crédible, devra nécessairement inclure la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0...>